

Fiche 7

Gestion du castor et démantèlement des barrages dans l'habitat de la rainette faux-grillon



© Alexandre Palement

Mise en contexte

Le [castor](#) modifie le régime hydrologique des milieux naturels en y augmentant le niveau d'eau par la construction de ses barrages. Les milieux humides qui en résultent sont souvent bénéfiques pour plusieurs espèces fauniques, dont le poisson. En revanche, cette modification peut mener à une extinction des populations de la rainette faux-grillon de l'Ouest (ci-après nommée « rainette »). En effet, la rainette est très sensible à la modification du caractère temporaire de ses milieux de reproduction, et ses têtards sont sensibles à la prédation par le poisson.

La cohabitation des deux espèces n'est donc pas toujours souhaitable, particulièrement dans des habitats fragmentés. Pour assurer la persistance de la rainette dans ses habitats, il importe d'adopter une approche particulière de surveillance, de prévention et de gestion de ce mammifère semi-aquatique.

Consultez le [Guide de gestion de la déprédation du castor](#) et prenez connaissance des [exigences réglementaires relatives à la gestion du castor](#) pour savoir comment contrôler efficacement les castors à proximité et dans l'habitat de la rainette.



Barrage de castor. © Lyne Bouthillier

Recommandations générales pour élaborer un plan de surveillance du castor dans les habitats de la rainette

- ▶ Identifier sur une carte l'emplacement des bassins versants, des milieux humides et hydriques, ainsi que des populations d'espèces en situation précaire qui se trouvent sur le territoire concerné.
- ▶ Confirmer ensuite la localisation des milieux de reproduction connus de la rainette en adressant une [demande d'information](#) faunique au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
- ▶ Évaluer le potentiel d'habitat du castor sur le territoire concerné :
 - Identifier les secteurs favorables aux activités du castor : terrain humide de faible pente avec des peuplements de feuillus et traversé par des cours d'eau et des fossés profonds.
 - Localiser les sources de nourriture disponibles pour le castor (ex. : peupliers faux-trembles, saules, aulnes, plantes aquatiques).
 - Localiser les structures anthropiques sur lesquelles un barrage peut s'appuyer.
- ▶ Pendant la **période à risque faible** pour la rainette (du 15 octobre au dégel) :
 - Effectuer un suivi annuel aux emplacements clés afin de détecter la présence de castors et de prévenir rapidement la dégradation de l'habitat de la rainette;
 - Visiter le terrain pour identifier les signes d'activités du castor (ex. : abattages, huttes, superficies inondées, sentiers ou passages utilisés par l'espèce);
 - Localiser les endroits où d'éventuelles interventions de restauration de l'écoulement des eaux et de protection des arbres seraient nécessaires.



Tronc d'arbre grugé par le castor : un signe d'activité récente. © Lyne Bouthillier

Précautions à prendre dans l'habitat de la rainette pour en restreindre l'attrait pour le castor

- ▶ Éviter de créer des digues ou des fossés profonds pouvant permettre au castor d'y établir un barrage;
- ▶ Éviter les essences recherchées par le castor dans le choix des espèces végétales utilisées pour les plantations à proximité des fossés et des cours d'eau. Près des milieux de reproduction de la rainette, il est préférable d'opter pour des essences feuillues arbustives d'une hauteur à maturité de moins de 4 m;
- ▶ Protéger la base des arbres prisés par le castor (ex. : peupliers faux-trembles, saules, bouleaux, aulnes, cormiers, cerisiers et érables) avec un grillage d'une hauteur de 1,5 m, enfoncé à 10 cm dans le sol et laissant un espace de croissance minimal de 2 cm entre le tronc et le grillage;
- ▶ Éviter la récolte ou l'abattage de feuillus jusqu'à 60 m d'un cours d'eau afin d'éviter la repousse de jeunes arbres attrayants pour le castor.

Bonnes pratiques pour la gestion du castor dans l'habitat de la rainette

- ▶ Inventorier les huttes actives et les barrages et repérer les signes d'activités récentes du castor.
- ▶ Assurer une concertation avec les propriétaires et les MRC pour favoriser la libre circulation de l'eau des cours d'eau.
- ▶ Installer des structures de contrôle du castor aux endroits favorables, mais choisir le dispositif qui laisse un libre passage à la rainette (ex. : grillage) :
 - À noter qu'une demande d'[autorisation pour réaliser une activité susceptible de modifier un habitat](#) peut être nécessaire pour ce type d'intervention.
- ▶ Si le démantèlement d'un barrage est nécessaire :
 - Appliquer les bonnes pratiques prescrites à la section suivante;
 - S'assurer de capturer tous les individus avant les travaux;
 - Privilégier la capture des castors par des piégeurs professionnels pendant la [période où le piégeage est autorisé](#);
 - En dehors de cette période, faire une [demande de permis SEG pour réaliser des actions de contrôle du castor et procéder au démantèlement des barrages](#).
- ▶ Si une problématique est récurrente, appliquer les stratégies suivantes :
 - Faire appel à des piégeurs professionnels ou à des entreprises spécialisées dans le domaine;
 - Documenter l'évolution de la situation (ex. : observations directes, suivi des niveaux d'eau, relevé des écoulements et profondeurs) pour assurer le maintien de l'hydropériode favorable à la reproduction de la rainette;
 - Favoriser l'installation de structures de contrôle du niveau d'eau aux emplacements clés (ex. : cubes Morency ou tubes coudés aux extrémités) et assurer leur entretien (nettoyage, visite, etc.);
 - Augmenter la superficie des opérations à la zone d'influence des occurrences et coordonner les opérations entre les différents intervenants, au besoin.



Grillage limitant l'accès du castor à un passage de rainette

Bonnes pratiques pour le démantèlement d'un barrage dans l'habitat de la rainette

Planification des travaux :

- ▶ Avant de débuter, prendre connaissance des [exigences réglementaires relatives à la gestion du castor](#) et consulter le guide [Cohabiter avec le castor : de la planification à l'intervention](#) pour des conseils spécifiques;
- ▶ Prévoir un à cinq jours pour le démantèlement;
- ▶ Choisir les accès pour la machinerie qui auront le moins d'impact possible (voir la [fiche 3](#));
- ▶ Planifier les travaux entre le 1^{er} août et le 1^{er} mars, en privilégiant les périodes où les niveaux sont plus bas, en l'absence de précipitations soutenues;
- ▶ S'assurer que le démantèlement n'engendre pas de dommage aux propriétés du secteur ou des risques de rupture d'autres barrages de castors situés en aval.

Réalisation des travaux :

- ▶ Éviter la **période critique** (du dégel au 1^{er} août), (voir la [fiche 1](#));
- ▶ Pendant le démantèlement, contrôler l'ampleur de la brèche pour assurer un écoulement lent et un faible impact des matières en suspension libérées;
- ▶ Rétablir un écoulement des eaux lent et progressif jusqu'au niveau d'eau.